

PATR

INVESTIR DANS
LES FONDS DE PLACEMENT

IMOINE



Desjardins

Gestion de patrimoine

PLACEMENTS • INVESTISSEMENTS

Comme de nombreux Canadiens, votre santé a beaucoup de valeur à vos yeux. Pour cette raison, vous mangez sainement, nagez, courez, bougez afin de la conserver, voire d'accroître votre capital santé parce que vous souhaitez vivre longtemps.

VOTRE SANTÉ, DE PAIR AVEC VOS PLACEMENTS

Pour vos placements, la situation est similaire : leur valeur est indiscutable, et vous désirez les voir croître afin de vous assurer, en plus d'avoir la santé, d'une retraite confortable. Idéalement, l'un et l'autre iront de pair ! Par contre, côté placements, à défaut d'avoir le temps et l'expertise pour les suivre de près, vous voudrez compter sur les services d'un conseiller.



**Les fonds de placement,
un véhicule de choix pour
vous conduire à la réalisation
de vos rêves et de vos projets.**

**INVESTIR DANS LES
FONDS DE PLACEMENT,
UN CHOIX AVANTAGEUX!**

Des chiffres qui parlent d'eux-mêmes¹

Les fonds de placement et les conseils prodigués par les conseillers sont très appréciés des investisseurs canadiens.

LA CONFIANCE DANS LES FONDS DE PLACEMENT EST TRÈS ÉLEVÉE PARMIS LEURS DÉTENTEURS:

- 90 % des investisseurs ont acheté leurs fonds de placement auprès d'un conseiller;
- 86 % des investisseurs sont d'avis qu'ils peuvent faire confiance à leur conseiller pour obtenir des conseils éclairés;
- 91 % des investisseurs sont satisfaits des conseils reçus de leur conseiller.

¹ Source : *La perception des investisseurs canadiens quant aux fonds communs de placement et à l'industrie des fonds communs*. Institut des fonds d'investissement du Canada (IFIC), 2015.

Les fonds de placement, le pilier de l'épargne au Canada

Pour renforcer leur sécurité financière, les Canadiens y ont investi 1,2 mille milliards de dollars.²

² Source : Institut des fonds d'investissement du Canada (IFIC), 2016.

GESTION PROFESSIONNELLE

- La gestion est assurée par des gestionnaires de portefeuille chevronnés.

DIVERSIFICATION

- Les fonds sont composés d'une vaste gamme de placements (actions, obligations, etc.) qui vous permettent de diminuer le risque global associé à votre portefeuille.

ACCÈS PRIVILÉGIÉ AUX MARCHÉS

- Un investissement en fonds de placement vous ouvre les portes des marchés internationaux et spécialisés, souvent réservés aux investisseurs d'expérience (or, devises, immobilier, matières premières).

ACCESSIBILITÉ

- L'investissement initial requis étant peu élevé, vous avez le loisir de procéder par versements périodiques, avec de petites ou grandes sommes d'argent.

FLEXIBILITÉ

- Vous avez accès à votre argent en tout temps.



VOTRE CONSEILLER

Un professionnel qui s'y connaît et qui vous connaît

PROFITEZ DE CONSEILS QUI RAPPORTENT

Faire affaire avec un conseiller vous permet de bénéficier des conseils d'une personne d'expérience, objective et au fait de votre situation financière. Plusieurs recherches³ le confirment: ceux qui bénéficient des services d'un conseiller ont des finances en meilleure santé.

³ Institut des fonds d'investissement du Canada – IFIC, *Nouveaux éléments attestant la valeur du conseil financier*, Jon Cockerline, Ph.D., 2012.



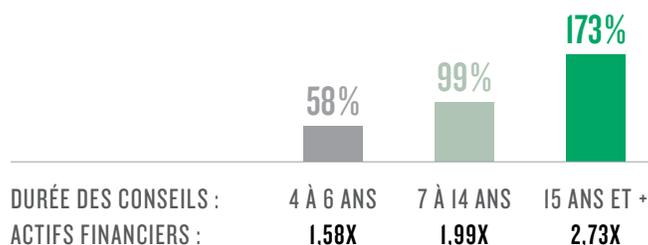
6

Les avantages d'être conseillé par des professionnels

1.

UN PATRIMOINE PLUS ÉLEVÉ

Plus longtemps vous bénéficiez de conseils financiers, plus la valeur de votre patrimoine est susceptible d'augmenter.



2.

UN TAUX D'ÉPARGNE PLUS ÉLEVÉ ET DE MEILLEURES HABITUDES D'ÉPARGNE

Vous êtes appelé à développer de meilleures habitudes d'épargne que ceux qui gèrent leurs finances autrement.

TAUX D'ÉPARGNE DES MÉNAGES

SANS CONSEILS	4,3%	AVEC CONSEILS	8,6%
---------------	------	---------------	------

3.

UNE MEILLEURE PLANIFICATION DE VOTRE RETRAITE

Vous augmentez vos chances d'avoir assez d'argent pour la durée de votre retraite et même de la vivre plus confortablement.

VOTRE CONSEILLER

Votre meilleur allié!

À l'aide de ses conseils et de son expertise, il vous aide à:

ÉTABLIR UN PLAN FINANCIER PERSONNALISÉ

Il vous accompagne dans la réalisation de votre plan financier personnalisé, lequel inclut une stratégie d'investissement correspondant à vos besoins et à votre tolérance au risque.

DÉVELOPPER UNE MEILLEURE DISCIPLINE EN MATIÈRE DE PLACEMENTS

Il vous permet d'évacuer les émotions du processus décisionnel et de garder le cap sur votre plan, même lorsque les marchés sont plus volatils.

GÉRER L'ÉQUILIBRE RISQUE/RENDEMENT DE VOS PLACEMENTS

Il limite votre exposition au risque et fait en sorte que vous puissiez tirer profit des bonnes occasions sur les marchés boursiers.

MAXIMISER L'EFFICIENCE FISCALE DE VOS PLACEMENTS

Il contribue à maximiser le rendement de vos placements en vous recommandant les régimes, les stratégies et les produits les plus avantageux sur le plan fiscal.

MIEUX GÉRER VOS FINANCES PERSONNELLES

Il vous conseille dans l'élaboration et le suivi de votre budget, incluant la réduction de votre niveau d'endettement. Il s'assure que vos besoins financiers sont satisfaits en vous mettant en relation avec d'autres professionnels, le cas échéant.

+

UN SERVICE CLÉ EN MAIN
POUR VOS PLACEMENTS
ET DES HEURES DE PLUS
POUR VOUS CONCENTRER
SUR CE QUI COMPTE
POUR VOUS!



Les frais liés aux fonds de placement

Il existe quatre catégories de frais liés aux fonds de placement :

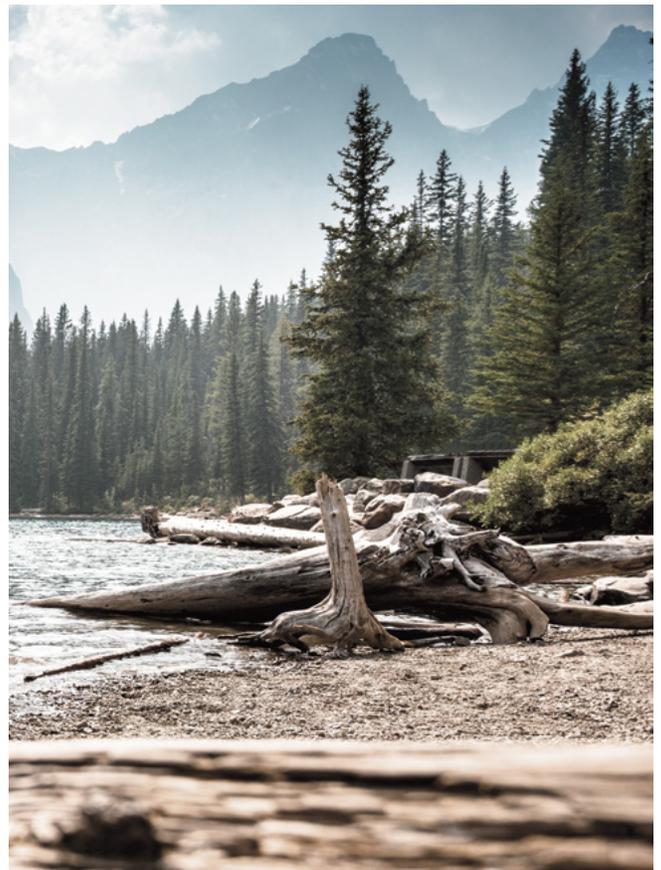
1. Le ratio de frais de gestion
2. Les frais d'opération
3. Les frais d'acquisition
4. Les honoraires

1.

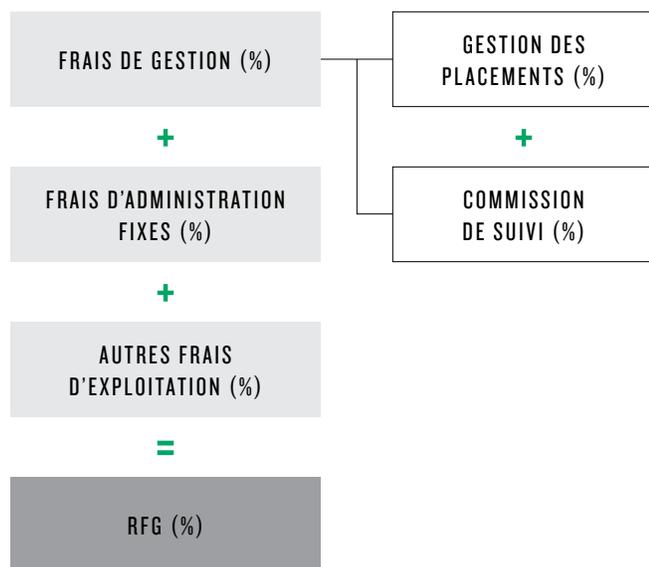
Le ratio de frais de gestion (RFG)

Le ratio de frais de gestion est le total des dépenses annuelles nécessaires au fonctionnement du fonds. Ce ratio s'exprime en pourcentage de l'actif net moyen du fonds pour une année. Le rendement offert par un fonds l'est toujours après déduction de son RFG – par exemple : si un fonds a généré un rendement de 8 % sur une année et que son RFG est de 2 %, le rendement net du fonds sera de 6 %. Ces frais ne vous sont donc pas facturés directement.

Généralement, les RFG des fonds d'obligations et des fonds du marché monétaire sont moins élevés que ceux des fonds d'actions. Les RFG se situent habituellement entre 1 et 3 %.



LE RFG EST COMPOSÉ DE TROIS GRANDS POSTES DE DÉPENSES



Les frais de gestion couvrent :

- les honoraires du gestionnaire du fonds pour la gestion professionnelle des placements.
- la commission de suivi versée à votre société de courtage⁴ pour les services et les conseils dont vous bénéficiez.

Les frais d'administration fixes incluent les frais d'exploitation du fonds comme les frais juridiques et comptables ainsi que les autres dépenses courantes.

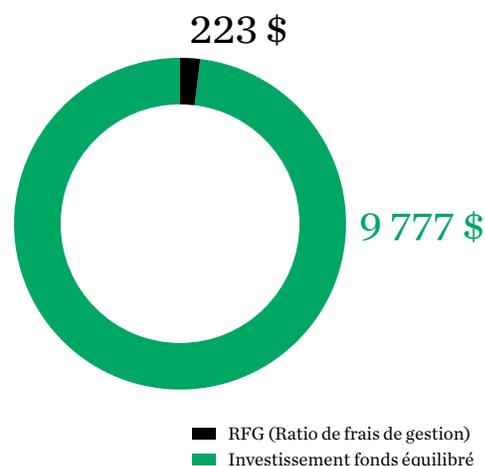
Les autres frais d'exploitation représentent principalement l'impôt et les taxes applicables.

⁴ La société qui assure la vente des fonds de placement.

Exemple d'un fonds équilibré canadien affichant un ratio de frais de gestion (RFG) de 2,23 %

Les graphiques suivants illustrent la méthode de calcul et le détail du ratio de frais de gestion. Si vous aviez investi 10 000 \$ dans ce fonds, vous auriez payé indirectement 223 \$⁵ de frais pour l'année.

RÉPARTITION DU RFG ET DE VOTRE INVESTISSEMENT



⁵ Représente le RFG d'un fonds équilibré canadien typique. Source : Desjardins Société de Placement inc.

1.

Le ratio de frais de gestion (RFG) (suite)

RÉPARTITION DÉTAILLÉE DES FRAIS INCLUS DANS LE RATIO DE FRAIS DE GESTION

CE QUE VOUS PAYEZ INDIRECTEMENT (RFG DE 2,23 %)		SERVICES DONT VOUS BÉNÉFICIEZ
FRAIS DE GESTION	Gestion des placements	73,59 \$ GESTION DE VOS PLACEMENTS PAR LE GESTIONNAIRE DU FONDS ET LES GESTIONNAIRES DE PORTEFEUILLE <ul style="list-style-type: none">Gestion professionnelle des placementsGestion des risquesSélection des investissementsOptimisation de la répartition de l'actifRééquilibrage des portefeuillesServices professionnels (juridiques, comptables etc.)
	Commission de suivi	100,35 \$ COMMISSION DE SUIVI/RÉMUNÉRATION DE VOTRE CONSEILLER Services-conseils de votre conseiller <ul style="list-style-type: none">Analyse de votre situation financièreDétermination de votre profil d'investisseurRecommandation des produits adaptés à votre situationConstruction et suivi de votre portefeuille de placementPlanification à la retraiteContribution à l'atteinte de vos objectifs financiersConseils professionnels en matière de placement Services de votre société de courtage <ul style="list-style-type: none">Administration : traitement des transactions, préparation des relevés de placements, etc.Protection de vos comptes : supervision et examen des transactionsFrais généraux : informatique, permis, assurances, etc.
FRAIS D'ADMINISTRATION FIXES	20,07 \$	EXPLOITATION DU FONDS <ul style="list-style-type: none">Services de l'agent chargé des transferts et de la tenue des registresGarde de titresServices fiduciaires liés aux régimes enregistrésServices des auditeurs et des conseillers juridiquesServices de comptabilité et d'évaluation des fondsRapports financiers, prospectus, aperçus des fonds, rapports annuels, etc.Droits de dépôt aux organismes de réglementation
AUTRES FRAIS D'EXPLOITATION	28,99 \$	<ul style="list-style-type: none">Impôts et taxes, y compris la TPS et la TVH sur les frais de gestion et les frais d'administration fixesServices associés au comité d'examen indépendant
TOTAL	223,00 \$	

Exemple aux fins d'illustration seulement et selon l'hypothèse voulant que la valeur du fonds demeure constante tout au long de l'année, soit à 10 000 \$.

2.

Les frais d'opération

Les frais d'opération incluent les commissions de courtage pour l'achat et la vente de titres ainsi que les frais de recherche occasionnés par le gestionnaire du fonds. Ces frais, qui ne sont pas inclus dans le ratio de frais de gestion (RFG), sont assumés directement par le fonds.

3.

Les frais d'acquisition

À l'achat ou à la vente de parts d'un fonds de placement, vous pourriez payer une commission au professionnel en placement avec lequel vous faites affaire. Ces frais ne font pas partie du ratio de frais de gestion (RFG) et il ne faut pas, non plus, les confondre avec les commissions de suivi incluses dans les frais de gestion.

Il existe généralement trois types de frais d'acquisition, ci-dessous un exemple d'une structure de frais répandue dans l'industrie des fonds.

TYPE DE FRAIS	FRAIS À L'ENTRÉE	FRAIS REPORTÉS	FRAIS REPORTÉS RÉDUITS
DESCRIPTION	Vous payez ces frais à l'achat.	Vous payez ces frais lors de la vente. Ces frais sont dégressifs, vous les payez, au cours de la première année de détention, et ce, jusqu'à la septième.	Vous payez ces frais lors de la vente. Ces frais sont dégressifs, vous les payez, au cours de la première année de détention, et ce, jusqu'à la troisième.
COMBIEN VOUS COÛTENT-ILS ?	De 0 % à 5 % de la valeur de votre placement, selon l'entente avec votre conseiller.	De 6 % à 0 %, selon la durée de détention des parts du fonds. Par exemple : vous payez 6 % si vous vendez vos parts la première année et 0 % si vous les vendez la septième année.	De 3 % à 0 %, selon la durée de détention des parts du fonds. Par exemple : vous payez 3 % si vous vendez vos parts la première année et 0 % si vous les vendez la troisième année.
COMMENT LES PAYEZ-VOUS ?	Déduits du montant investi à l'achat, ils sont versés à votre société de courtage, qui paie ensuite votre conseiller sous forme de commission.	Payés directement au gestionnaire du fonds, ils sont déduits du montant reçu à la suite de la vente de vos parts et versés à votre société de courtage, qui paie ensuite votre conseiller sous forme de commission.	

Le choix d'une option de frais d'acquisition dépend du nombre d'années de détention prévue des parts du fonds et de la souplesse recherchée.

4.

Les honoraires

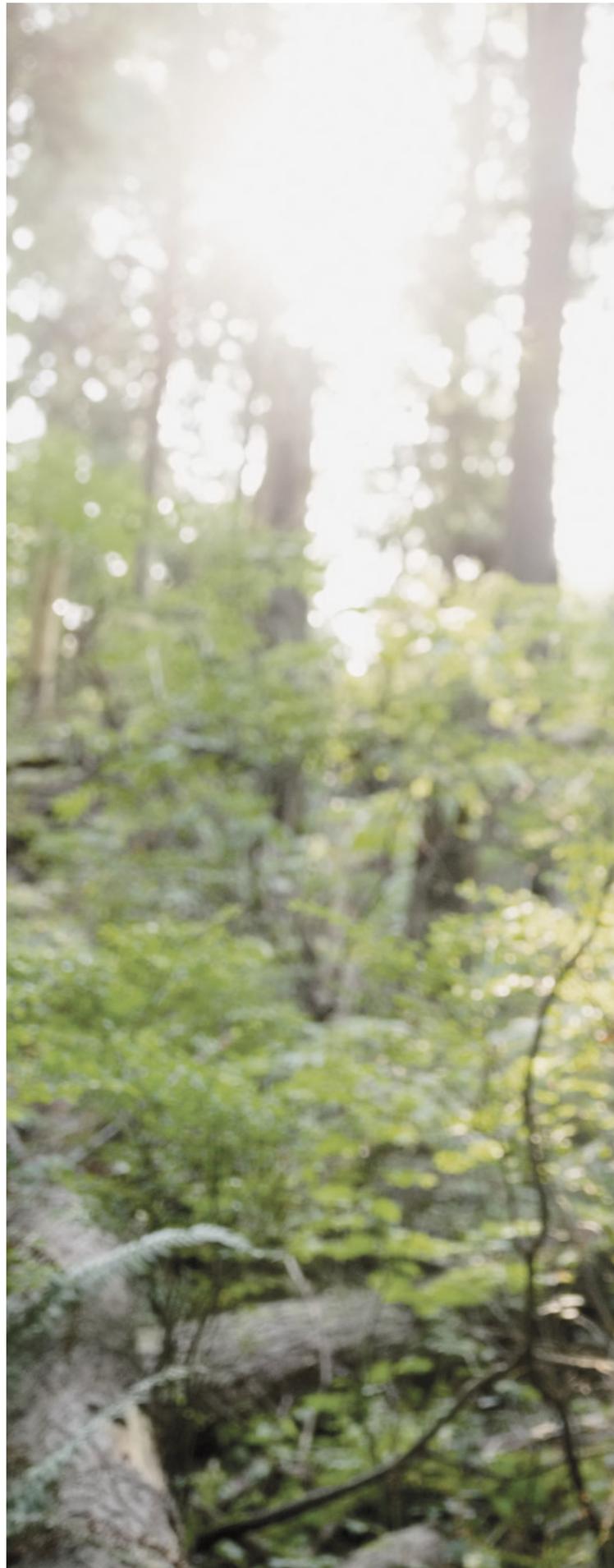
Selon le montant à investir et la société de courtage avec laquelle vous transigez, vous pouvez détenir des parts de fonds de placement à même un compte à honoraires.

Certaines catégories de parts comportent un ratio de frais de gestion moindre que ceux des parts régulières de fonds. Cette réalité est attribuable au fait qu'aucune commission de suivi n'est payée à l'égard de ces parts de fonds.

Les honoraires que vous payez, à la société de courtage de votre conseiller, remplacent la commission de suivi et vont compenser votre conseiller pour les divers services-conseils prodigués. Ils constituent sa rémunération pour ses conseils de même que pour le suivi de vos investissements.



POUR PLUS D'INFORMATION SUR LES
FRAIS ASSOCIÉS À UN FONDS PARTICULIER,
CONSULTEZ LA FICHE *APERÇU DU FONDS*.





DESJARDINS

Le Mouvement Desjardins est le premier groupe financier coopératif au Canada et le sixième au monde. Il regroupe des expertises en gestion de patrimoine, en assurance de personnes et de dommages, en services financiers aux particuliers et aux entreprises. Desjardins est un pionnier en investissement responsable au Québec et au Canada, ainsi qu'un des acteurs les plus engagés dans la promotion et l'avancement de l'investissement responsable au pays.

- + 260 milliards de dollars en actif total⁷
- + 7 millions de membres et clients⁷

FONDS DESJARDINS

Classé parmi les plus importants manufacturiers canadiens de fonds de placement, Desjardins Société de placement inc., le gestionnaire des Fonds Desjardins, offre des produits d'investissement qui répondent aux besoins variés et évolutifs des investisseurs canadiens. La société se démarque entre autres par ses portefeuilles novateurs et des fonds primés à répétition par l'industrie.

- + 27 milliards de dollars d'actif sous gestion⁷
- + Plus de 80 fonds de placement et 3 familles de portefeuilles
- + Plus de 55 ans d'expérience et la confiance de près de 500 000 investisseurs

⁷ En date du 30 septembre 2016.



Les Fonds Desjardins ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur. Un placement dans un organisme de placement collectif peut donner lieu à des frais de courtage, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les Fonds Desjardins sont offerts par des courtiers inscrits.



Desjardins
Gestion de patrimoine

PLACEMENTS • INVESTISSEMENTS

